# ADRESSE

*Des envoyés de toutes les Sections de la République française, à la grande réunion des Français à Paris, le 10 Août;*

Imprimée par ordre de la Convention nationale.

## AU PEUPLE FRANÇAIS.

*Unité, Indivisibilité de la République ; Liberté, Égalité, Fraternité ou la Mort.*

Guerre aux Tyrans, guerre aux Fédéralistes.

SALUT, FRÈRES ET AMIS,

CALMEZ, calmez vos inquiétudes ! la Patrie, notre mère commune, vient de sourire à l'union intime de tous ses enfans. Paris n'est plus dans la République, mais la République entière est dans Paris. Nous n'avons tous ici qu'un sentiment ; toutes nos ames sont confondues, et la Liberté triomphante ne promène plus ses regards que sur des Jacobins, des Frères et des Amis....

Ah ! nos camarades, nos amis, nous sentons trop, pour pouvoir parler beaucoup !... Qu'ils tremblent, ceux qui ont voulu fédéraliser la France ! nous avons juré l'unité de la République, et ce serment sera l'arrêt de mort de tous les intrigans, de tous les traîtres et de tous les conspirateurs. Le marais n'est plus :, nous ne formons ici qu'une énorme et terrible *Montagne*, qui va vomir ses feux sur tous les royalistes et les suppôts de la tyrannie.

Case folio FRC 9169

MdW 763

Périssent les libellistes infâmes qui ont calomnié Paris! La mort seule peut expier un forfait aussi grand, mais non, ils vivront pour endurer le supplice de l'égalité ; et témoins de notre bonheur, ils seront livrés à d'éternels remords.

Amis, encore un mot, et rien de plus : nous veillons tous ici jour et nuit ; nous travaillons au bonheur commun, de concert avec nos frères de Paris, et nous vous déclarons solemnellement que nous ne rentrerons dans nos foyers que pour vous annoncer que la France est libre, et que la Patrie est sauvée.

*Signés*, BATAILLE, envoyé du canton de Charlit-sur-Marne, département de l'Aisne, *Président*.

RIVIÈRE, envoyé du canton de Barcelonne, département du Gers.

DEMANGE, envoyé de la première Section du canton de Remiremont ; département des Vôges.

J. LE GENISSET, fils aîné, envoyé du canton de Domfront, département de l'Orne.

GERMAIN LE NORMAND, envoyé de la neuvième Section de la Commune de Rouen, département de la Seine, *Secrétaires*.

La Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité réunis aux Envoyés des Départemens, ont arrêté l'impression de cette Adresse au nombre de cinquante mille exemplaires, pour être distribués à la Société, aux Citoyens envoyés des Assemblées primaires, aux Sociétés affiliées, à toutes les Communes de la République, aux Armées, aux Sections de Paris, aux Citoyens et Citoyennes des tribunes, dans sa Séance du 8 Août 1793, l'an second de la République une et indivisible.

P. SIMOND, Président.

ET. GIOT, FELIX LEPELLETIER, Secrétaires.

De l'Imprimerie du Patriotique et Républicaine, rue Saint-Honoré, N°. 355, vis-à-vis l'Assomption.

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO · NL